



# Licence professionnelle Agriculture biologique : conseil et développement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Agriculture biologique : conseil et développement. 2016, Université Blaise Pascal - UBP. hceres-02039171

**HAL Id: hceres-02039171**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039171>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Agriculture biologique : conseil et développement (ABCD)

- Université Blaise Pascal – UBP (déposant)
- VetAgro Sup

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ de formation : Sciences et technologies

Établissement déposant : Université Blaise Pascal - UBP

Établissement cohabilité : VetAgro Sup

La licence professionnelle (LP) *Agronomie spécialité Agriculture biologique : conseil et développement* (ABCD) a pour objectif de former des acteurs de la filière AB (Agriculture biologique) au cours d'un cursus classique qui comprend des enseignements fondamentaux et techniques. A ce jour, 14 sites (tous en France) sont partenaires de la formation. A ce titre, les cours sont régulièrement effectués via visioconférence et en petits effectifs (de l'ordre de la dizaine). Les diplômés peuvent prétendre à des postes de certificateurs pour l'AB (Agriculture biologique), de commerciaux ou encore de conseillers. Ces débouchés interviennent dans les secteurs publics/parapublics, les OP (organisations professionnelles) ainsi que dans des PME (petites et moyennes entreprises) ou TPE (très petites entreprises). Les conditions d'accès à cette formation sont larges, tant du point de vue du parcours personnel que du cursus académique.

## Synthèse de l'évaluation

Cette licence présente la particularité d'être multi-sites, ce qui en fait une exception dans le domaine agronomique en France. Les moyens numériques en place permettent de gérer au mieux cet éclatement géographique. Ce potentiel académique permet aussi de proposer des diplômés sur tout le territoire. On cerne bien les objectifs de la formation, dont on saluera l'aspect professionnalisant (il s'agit de l'atout majeur de cette LP). Cela sous-entend le relationnel que les responsables académiques entretiennent avec le monde du travail. Ainsi les étudiants ont-ils (notamment) accès à des situations réelles ; ceci leur ouvre potentiellement les portes du salariat. La forte demande à l'entrée indique le bien-fondé de cette formation. Néanmoins, l'offre ne semble pas à la hauteur de cette demande même si le secteur de l'agriculture biologique est porteur.

## Points forts :

- Professionnalisation de la formation.
- Secteur d'activité porteur, tant en emplois qu'en financements.
- Gestion multi-sites : approche nationale, partage de connaissances, mutualisation, frais de déplacement diminués.
- Pression de sélection (nombre d'étudiants admis dans la formation/nombre de dossiers soumis) de 15 % et taux de réussite (90 %) intéressants.

## Points faibles :

- Faible nombre d'enseignants-chercheurs dans la formation (notamment sur les sites délocalisés).
- Taux d'insertion professionnelle à six mois en baisse.
- Faible place de l'international (surtout avec le potentiel logistique existant).

- Soucis techniques liés à la particularité multi-sites nécessitant le parfait fonctionnement de l’outil informatique (Environnement numérique de travail - ENT) et soucis financiers liés à la particularité multi-sites.
- Disparité de l’accès à l’information (pour les étudiants) selon les sites.
- Excès de titulaires de BTS (Brevet de technicien supérieur) à l’entrée (par rapport aux titulaires de DUT et L2).
- Absence de fédération avec d’autres licences (pas d’unités d’enseignement en commun ou de mutualisation de matériels, par exemple).

Recommandations :

Il serait souhaitable :

- d’augmenter le nombre d’enseignants de métier du Supérieur dans la formation ;
- d’adapter la capacité d’accueil aux possibilités d’embauches du secteur au niveau national ;
- d’élargir la compétence multi-sites à l’international en créant des partenariats ;
- de permettre à des indépendants (sans relation *a priori* avec la formation) de prendre part aux conseils de perfectionnement (peut-être sous la forme d’un conseil consultatif) ;
- de développer l’idée du livret de l’étudiant ;
- de continuer à développer le carnet d’adresses, tant pour les intervenants que pour les débouchés (stages et emplois) ;
- de développer les mutualisations de moyens avec d’autres formations ;
- de favoriser les passerelles et les réorientations pour les étudiants en difficulté car mal orientés ;
- de développer une stratégie pour maximiser le taux de réponse aux enquêtes, voire changer la forme de ces enquêtes.

Conclusion :

La licence professionnelle est adaptée à son environnement - français - dans l’espace (multi-sites) et à la demande actuelle autour de l’agriculture biologique. Les responsables académiques devraient renforcer l’avantage lié à l’éclatement géographique pour optimiser la formation.

## Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Le cursus est adapté aux objectifs de formation. On notera la place donnée aux mises en situation. Cette formation apparaît <i>professionnalisante</i> si l’on en juge par le taux d’inscrits en tant qu’apprentis ou en formation continue qu’elle accueille chaque année (en moyenne 80 % des inscrits). Si les débouchés sont clairement identifiés, il apparaît que le nombre de diplômés employés est en baisse régulière depuis 2010. Cette constatation est à rapprocher du fait qu’il est précisé dans le dossier que la LP « forme deux fois plus d’apprenants que n’en demande le marché de l’emploi »...</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Il existe des formations de niveau équivalent dans des secteurs proches (agronomie), mais l’affichage « Agriculture biologique » reste si particulier que l’on ne doit pas craindre la concurrence sur un plan académique. De plus, il apparaît délicat de positionner cette LP sur l’échiquier des formations équivalentes car elle se déploie sur sept centres au niveau national.</p> <p>Cette LP semble bien positionnée et répond aux attentes du tissu industriel national. On peut en juger par le nombre de contrats</p>

	<p>d'apprentissage et par le nombre/la qualité des intervenants industriels. Les structures en partenariat avec cette licence sont diverses (thèmes) et dispersées (géographiquement) : un atout pour positionner les futurs diplômés. Le nombre important de professionnels intervenants constitue également un point fort. A noter cependant que la particularité multi-sites peut entraîner des soucis financiers.</p> <p>Les apprenants sont sensibilisés à la recherche essentiellement via les interventions des enseignants-chercheurs, ou éventuellement par les stages et autres projets.</p>
Equipe pédagogique	<p>Les enseignements sont assurés à la fois par des professionnels/experts (extérieurs), des techniciens (pour la plupart de lycées agricoles), des enseignants (lycées agricoles et académiques) et des chercheurs. Ainsi la majorité des enseignements sont-ils portés par les centres annexes et seuls certains (enseignements) sont-ils réalisés par des enseignants du supérieur. On notera à ce titre que des contractuels assurent parfois un grand nombre d'heures de cours.</p>
Effectifs et résultats	<p>Il y a peu de diversité dans le recrutement : le public accueilli est essentiellement issu de BTS, auxquels s'ajoutent quelques DUT et (très peu) de L2. Une attractivité intéressante entraîne une pression de sélection élevée. Le taux de réussite est intéressant (supérieur à 80 %) avec une insertion professionnelle à court terme de 50 %, que l'on peut juger relativement faible, et en baisse. Le taux de poursuite d'études est bas (de l'ordre de 10 %). Sur la totalité des sites, on compte une centaine d'apprenants par promotion, qu'il faudra placer ensuite (on rappelle ici que les responsables de la LP avouent former « deux fois plus d'apprenants que n'en demande le marché de l'emploi », ce qui est à nuancer car ce constat est issu d'une enquête restrictive).</p>

Place de la recherche	<p>Il existe des liens directs avec la recherche : certains enseignants-chercheurs interviennent dans la formation sur des matières proches de leurs activités de recherche. Cela permet aux apprenants de savoir quels secteurs sont porteurs : les équipes de recherche obtiennent des financements.</p>
Place de la professionnalisation	<p>Il s'agit d'un item majeur pour cette LP. On note les 16 semaines de stage et 120 heures de projet tuteuré ainsi que les unités d'enseignement (UE) techniques et de métiers pour 50 % des heures de la formation. On constate également des réflexions et des actions concrètes, liées au monde professionnel. Pour les apprenants, il existe un contact direct et régulier avec ce monde professionnel. Il y a beaucoup de contacts avec les professionnels (95 vacataires et 40 apprentis). Néanmoins, il est impossible de chiffrer le pourcentage d'heures assurées par les professionnels sur chaque site comme au global.</p>
Place des projets et stages	<p>Il s'agit (au même titre que la professionnalisation, qui d'ailleurs est un item lié à celui-ci) d'un élément majeur du cursus. Les projets (quatre dans l'année) et le stage en entreprise mettent les apprenants en situations concrètes.</p>
Place de l'international	<p>Peu de détails sont accessibles pour cet item dans le dossier de présentation. On notera la possibilité d'échanges d'étudiants par l'intermédiaire du bureau des relations internationales de l'université pilote, ou le voyage d'études au salon mondial de l'agriculture biologique. L'enseignement de l'anglais s'affiche classique. Concrètement, il y a peu d'ouverture à l'international.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>La majorité des étudiants intégrant cette formation possèdent un BTS. On note une pression de sélection importante à l'entrée (15 % des dossiers reçus) et la possibilité d'intégrer la formation par l'intermédiaire de la validation des acquis de l'expérience (VAE). Des dispositifs de mise à niveau sont proposés, avec malheureusement des disparités selon les sites. En outre, des parcours adaptés et autres passerelles/réorientations ne sont pas clairement proposés.</p>

Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Cette licence propose une large palette de formations : <i>formation initiale</i> (par apprentissage ou non), <i>formation continue</i> et VAE. Les procédures de partage de connaissances via les plateformes et la visioconférence sont fonctionnelles, celles-ci permettant notamment la mise en œuvre de classes virtuelles pour mutualiser 160 heures de formation. Cependant, cela nécessite le parfait fonctionnement de l'outil informatique.</p> <p>La formation mentionne qu'elle s'adapterait aux étudiants à contraintes personnelles, mais il n'est pas fait état de cas précis.</p>
Evaluation des étudiants	<p>L'évaluation des apprenants s'effectue par un contrôle continu classique, sans note éliminatoire. On manque toutefois de précisions sur la composition du jury de délivrance du diplôme comme sur les modalités de notation. Néanmoins, on constate une harmonisation des grilles de notation entre les sites, ainsi que les nécessaires réunions de concertation des équipes pédagogiques.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Le portefeuille de compétences comme le livret de l'étudiant restent à créer (c'est envisagé par les formateurs) : ce serait important, notamment pour le suivi des étudiants en contrat d'apprentissage.</p> <p>Les compétences transversales ne sont pas explicitement mentionnées dans le rapport d'autoévaluation présenté. Elles sont indiquées dans les fiches de supplément au diplôme, elles restent classiques et intelligibles.</p>
Suivi des diplômés	<p>Un suivi des anciens est réalisé au travers d'enquêtes et de bases de données (par exemple : enquête nationale à 30 mois et interne à 6 mois). On notera particulièrement un taux de retour intéressant (60 %). Une série de <i>mailings</i> permet de garder le contact avec les anciens étudiants. Ce procédé ne semble pas approprié pour que la formation en fasse un outil d'amélioration continue.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Un conseil de perfectionnement national s'effectue tous les deux ans avec tous les représentants du secteur, sans toutefois que l'on sache quels sont les apports de ce conseil. Le processus d'autoévaluation s'effectue en plusieurs phases, avec différents protagonistes à chaque phase. Tous les référents (un par site géographique, potentiellement) n'étaient pas présents au dernier processus en date ; il n'y avait pas non plus d'étudiants.</p> <p>Il existe une évaluation des enseignements par les étudiants tous les ans et durant la période de formation, via une plateforme attitrée.</p>

# Observations de l'établissement





34 avenue Carnot  
63000 Clermont-Ferrand cedex 1

**UFR Sciences et Technologies**

**Intitulé de la mention du diplôme: Licence professionnelle Agriculture Biologique Conseil et Développement**

L'équipe pédagogique a bien pris connaissance du rapport d'évaluation de l'HCERES et essaiera autant que possible de prendre en compte les recommandations proposées. Elle souhaite ci-après apporter quelques précisions supplémentaires en réponse au rapport.

- ***Faible nombre d'enseignants-chercheurs dans la formation (notamment sur les sites délocalisés)***

Sur le site Auvergne-Limousin, le nombre d'enseignant-chercheurs (EC) représente 30% du total. Sur l'ensemble du réseau ce chiffre passe à 8%. Ceci s'explique tout simplement par le fait que nos sites partenaires sont dispersés sur toute la France alors que les 2 EPST du réseau sont situés sur le même site à Clermont-Ferrand. Cependant si l'on s'intéresse aux volumes horaires dispensés et dans la mesure où tous les enseignements des EC sont « partagés à distance » on met en évidence que les EC dispensent 27% des volumes horaires de la maquette à tous les sites du réseau.

- ***Taux d'insertion professionnelle à six mois en baisse***

Le taux d'insertion de nos étudiants est de 69% d'embauche à 6 mois sur les enquêtes des 5 dernières promotions. Il n'est pas en baisse et reste constant tous les ans. Il y a peut-être eu une confusion entre l'étude de l'APECITA portant sur l'emploi en général à l'échelle nationale montrant une baisse et les enquêtes portant sur nos diplômés.

- ***Adapter la capacité d'accueil aux possibilités d'embauches du secteur au niveau national***

Nous reformulons notre propos p. 4 qui était plus clairement explicité p.14. Précisément, nos données montrent qu'il y a 2 à 3 fois plus d'offres d'emploi en moyenne par an (250) pour le niveau et dans la spécialité de notre formation que d'étudiants formés en moyenne par an (90) par notre diplôme.

- ***Soucis financiers liés à la particularité multi-sites***

Seul le dispositif multi-site impose un coût mais celui-ci est largement couvert par les financements de la formation continue ou de l'apprentissage.

- ***Permettre à des indépendants sans relation a priori avec la formation de prendre part aux conseils de perfectionnement (conseil consultatif)***

Notre conseil de perfectionnement est ouvert à tous, cependant dans les faits, seules les personnes qui sont en lien direct ou indirect avec notre formation viennent à nos invitations. Notre réseau sera bientôt évalué par des auditeurs indépendants dans le cadre de la certification de notre démarche qualité, nous aurons donc un regard totalement extérieur sur notre fonctionnement.

- ***Développer l'idée du livret étudiant***

Un livret de l'étudiant propre à chacun de nos sites de formation est déjà rédigé et en cours d'amélioration dans le cadre du LMD4, afin de mieux décrire le portefeuille de compétences que peuvent acquérir les étudiants à l'issue de notre formation.

- ***Développer le carnet d'adresses***

Notre carnet d'adresses est développé continuellement, à travers le renouvellement de nos entreprises d'accueil de stagiaires, de projets tuteurés, de nos formateurs ou professionnels intervenant en enseignement, de nouveaux sites qui intègrent notre réseau, de notre présence annuelle au salon international Biofach et tous les 2 ans au salon Tech&Bio, etc.

Clermont-Ferrand, le 10 mai 2016

Le Président de l'Université Blaise Pascal,



Mathias BERNARD

A large, stylized handwritten signature in blue ink, written over the seal and the name Mathias BERNARD.